





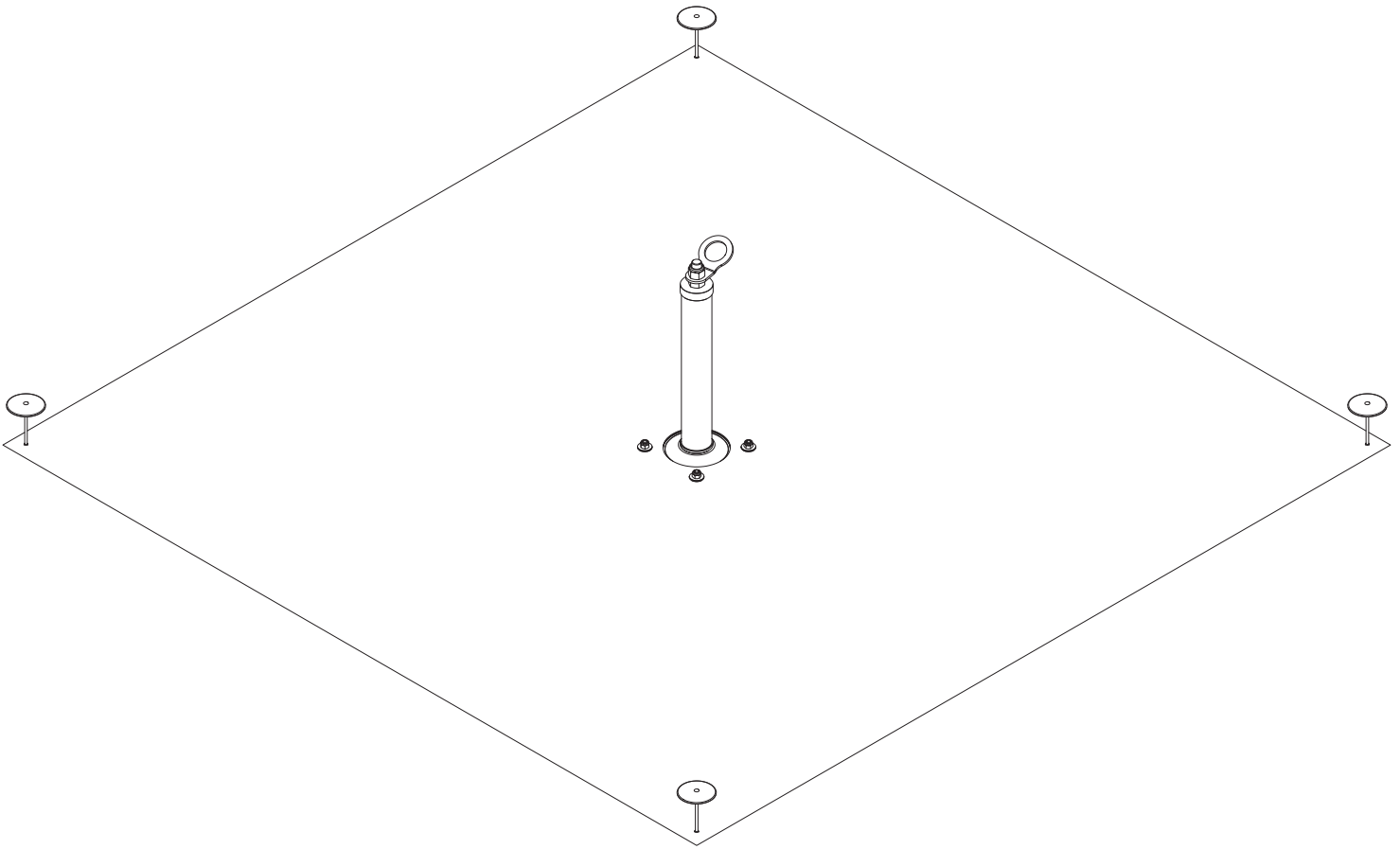


POINT-AP

FRANÇAIS

| | | | |
|----|------------|--|--|
| DE | ACHTUNG |  | Die Montage und die Verwendung der Sicherungseinrichtung ist erst zulässig, nachdem der Monteur und der Anwender die Original Aufbau- und Verwendungsanleitung in der jeweiligen Landessprache gelesen hat. |
| EN | ATTENTION |  | Assembling and using of the safety product is only allowed after the assembler and user read the original installation and application instruction in his national language. |
| FR | ATTENTION |  | Le montage et l'utilisation du dispositif de sécurité ne sont autorisés qu'après lecture par le monteur et par l'utilisateur de la notice d'origine de montage et d'utilisation dans la langue du pays concerné. |
| IT | ATTENZIONE |  | Il montaggio e l'uso del dispositivo di sicurezza è ammesso soltanto dopo che il montatore e l'utente hanno letto le istruzioni per l'installazione e l'uso nella rispettiva lingua nazionale. |
| ES | ATENCIÓN |  | No está permitido montar ni usar el dispositivo de protección antes de que el montador y el usuario hayan leído las instrucciones de montaje y uso originales en la lengua del respectivo país. |
| PT | ATENÇÃO |  | A montagem e o emprego do mecanismo de proteção somente serão permitidos, após o montador e o usuário terem lido as instruções de uso originais, no respectivo idioma do país, sobre a montagem e o emprego do mesmo. |
| NL | ATTENTIE |  | De montage en het gebruik van de veiligheidsinrichting is pas toegestaan, nadat de monteur en de gebruiker de originele montage en gebruikershandleiding in de desbetreffende taal gelezen hebben. |
| HU | FIGYELEM |  | A biztonsági berendezés felszerelése és használata csak az után megengedett, miután a szerelést végző és a használó személyek a nemzeti nyelvükre lefordított, eredeti használati utasítást elolvasták és megértették. |
| SL | POZOR |  | Montaža in uporaba varnostnih naprav je dovoljena šele takrat, ko sta monter in uporabnik prebrala originalna navodila za montažo in uporabo v konkretnem jeziku. |
| CZ | POZOR |  | Montáž a používání zabezpečovacího zařízení jsou povoleny až poté, co si pracovníci provádějící montáž a uživatelé přečetli v příslušném jazyce originální návod k montáži a používání. |
| TR | DİKKAT |  | Güvenlik tertibatının montajına ve kullanımına, ancak montaj teknisyeni ve kullanıcı, orijinal kurulum ve kullanma talimatını kendi ülke dilinde okuduktan sonra, izin verilir. |
| NO | OBS |  | Monteringen og anvendelsen av sikkerhetsinnretningene er gyldige først etter at montøren og brukeren har lest den originale oppbygnings- og bruksanvisningen i det tilsvarende landets språk. |
| SV | OBS |  | Säkerhetsanordningen får inte monteras och användas förrän montören och användaren har läst igenom konstruktionsbeskrivningen och bruksanvisningen i original på resp lands språk. |
| FI | HUOMIO |  | Turvalaitteiden asennus ja käyttö on sallittu vasta, kun asentaja ja käyttäjä ovat lukeneet alkuperäisen asennus- ja käyttöohjeen omalla kielellään. |
| DA | GIV AGT |  | Montagen og brugen af sikkerhedsudstyret er først tilladt, efter at montøren og brugeren har læst den originale vejledning i samling og brug på det pågældende lands sprog. |



DONNÉES DU PROJET

DESCRIPTION DU SYSTÈME

ENTREPRISE D'INSTALLATION

Table des matières

| | |
|--|----|
| 1. Consignes de sécurité générales | 5 |
| 2. Pour une installation en toute sécurité | 5 |
| 3. Pour une utilisation en toute sécurité | 6 |
| 4. Garantie | 6 |
| 5. Contrôle | 6 |
| 5.1. Vérifiez après l'installation | 6 |
| 5.2. Vérifiez avant l'utilisation | 7 |
| 5.3. Contrôle annuel | 7 |
| 6. Application/Homologation | 8 |
| 6.1. Application | 8 |
| 6.2. Application | 8 |
| 6.3. Point d'acceptation du dispositif d'ancrage | 8 |
| 6.4. Signes et marques | 8 |
| 7. Informations générales pour le montage | 10 |
| 7.1. Lestage/hauteur de couche de fond nécessaire | 10 |
| 7.2. Dimensions | 10 |
| 7.3. Distances du bord du toit | 10 |
| 7.4. Hauteur minimale des combles et du profil d'arrêt du gravier | 11 |
| 7.5. Exemples d'application : Système de câbles + EAP | 11 |
| 7.6. Alignement du molleton | 12 |
| 7.7. Tension de la corde/Fléchissement de la corde | 13 |
| 7.8. Direction de chargement | 13 |
| 7.9. Kit & Outillage | 14 |
| 8. Consignes d'installation | 15 |
| 9. Protocole de montage | 19 |
| 10. Remarques relatives au système de sécurité existant en toiture | 20 |
| 11. Fiche de contrôle | 21 |
| 12. Remarques | 22 |
| 12. Remarques | 23 |

1. Consignes de sécurité générales

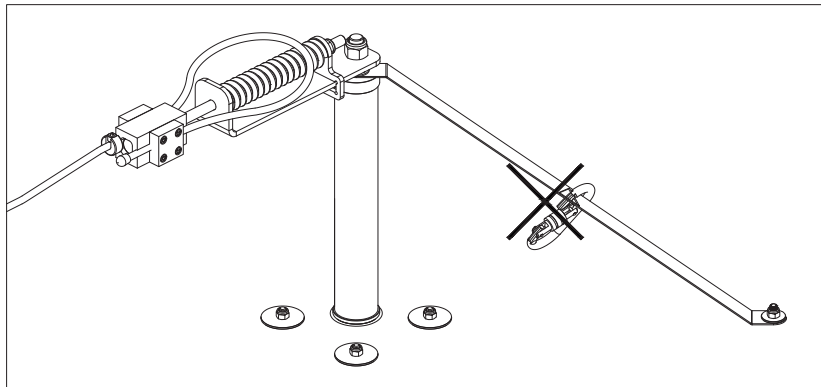
- Le dispositif d'ancrage doit être conçu, installé et utilisé d'une manière à ce qu'aucune chute à partir des rebords ne soit possible quand l'équipement de protection individuelle est correctement utilisé.
- Un accès sans danger au dispositif d'ancrage doit être garanti.
- Le système doit être installé et utilisé uniquement par des personnes qui connaissent bien ce mode d'emploi ainsi que les règles de sécurité locales, et qui sont en bonne santé physique et mentale, et sont formées à l'utilisation des EPI (équipements de protection individuelle).
- Des enfants ainsi que des femmes enceintes ne devraient pas se servir du système de sécurité.
- Des problèmes de santé (troubles cardiovasculaires, prise de médicaments, alcool) peuvent affecter la sécurité de l'utilisateur lors des travaux en hauteur.
- Au cours de l'installation et/ou l'utilisation des dispositifs d'ancrage CONTEC, les règles de prévention des accidents (p. ex. travail en toiture) doivent être prises en considération.
- Dans le cas où vous mandatez le système de retenue à des contractants extérieurs, les consignes de montage et d'utilisation doivent être fournies par écrit.
- Suite à une chute, l'utilisation du système entier doit être évitée et le système doit être vérifié par un expert (composants, fixation sur la surface de montage, etc.).
- Toute réparation est à effectuer après avoir mené des consultations avec le fabricant.
- Les dispositifs d'ancrage CONTEC ont été développés pour la sécurité des personnes et ne devraient pas être utilisés à d'autres fins. N'attachez jamais des charges inconnues aux systèmes de sécurité.
- N'effectuez aucune modification sur les dispositifs d'ancrage homologués.
- Dans le cas des toitures en pente, la prévention des avalanches du toit (glace, neige) est à assurer par des dispositifs adaptés à bloquer la neige.
- Les règles de protection contre la foudre en vigueur propre à chaque pays doivent être prises en considération.
- Dans le cas où le système est vendu à un autre pays, les consignes d'utilisation doivent être fournies dans la langue locale.
- La durée de vie du molleton est de 20 ans.
- Attention: Le déneigement du système est nécessaire en raison de la charge de pression de la neige.

2. Pour une installation en toute sécurité

- Attention: Le déneigement du système est nécessaire en raison de la charge de pression de la neige.
- Le dispositif d'ancrage CONTEC « POINT-AP » peut être monté uniquement par un expert compétent qui connaît bien l'utilisation du système de sécurité en toiture.
- Les installateurs doivent s'assurer du fait que la surface de montage soit apte à porter le poids du dispositif d'ancrage (min. 80 kg/m²). En cas de doute, un ingénieur en structure doit être consulté.
- Le support doit atteindre la hauteur minimale (voir page 10/point 7.1).
- Utilisez uniquement avec une inclinaison de toit $\leq 5^\circ$.
- Des combles ou un profil d'arrêt du gravier doivent être à disposition.
- Le dispositif peut être utilisé sur des membranes d'étanchéité en bitume et en plastique. Le montage sur une surface inadaptée constitue un danger pour la vie humaine.
- L'installation appropriée du système de sécurité doit être documentée conformément au protocole et aux photos de chaque étape de montage.
- Lors de l'accès au système de sécurité en toiture, les positions des dispositifs d'ancrage doivent être documentées dans les plans (p. ex. schéma de la vue du toit).
- L'acier inoxydable ne doit pas entrer en contact avec des copeaux ou avec des outils en acier. Ceci peut entraîner la corrosion.
- Avant le montage, tous les boulons en acier inoxydable doivent être graissés avec un lubrifiant adéquat.
- La combinaison des éléments individuels du dispositif indiqué peut entraîner des risques si le fonctionnement sûr d'un des éléments est perturbé. (Veuillez consulter les consignes d'utilisation respectives !)
- Dans le cas où une ambiguïté apparaît au cours de l'installation, vous devez impérativement contacter le fabricant.

3. Pour une utilisation en toute sécurité

- Avant le début des travaux, des mesures sont à prendre afin d'assurer la prévention de la chute de tout objet à partir du chantier. La zone située au-dessous du chantier doit être dégagée et nettoyée.
- Avant l'utilisation, le système entier doit être soumis à une vérification par inspection visuelle relative aux défauts évidents (p. ex. raccords à visser déserrés, déformations, abrasion, corrosion, étanchéité du toit défectueuse, etc.). En cas de doute relatif au fonctionnement sûr du système de sécurité, l'inspection par un expert doit être sollicitée (documentation écrite).
- Si les forces du vent dépassent le niveau habituel, le système de sécurité ne doit pas être utilisé.
- Le dispositif d'ancrage sur le toit est conçu pour des sollicitations dans toutes les directions parallèles à la surface d'installation.
- Le système de sécurité ne doit pas être utilisé en combinaison avec des antichutes (EN 360).
- Le dispositif d'ancrage n'est pas approprié à des travaux sur cordage (travail sécurisé par une corde, etc.).
- L'attachement au dispositif d'ancrage CONTEC est toujours fait avec un mousqueton relié à l'anneau d'ancrage et doit être effectué avec un harnais conformément à la norme EN 361 et avec un absorbeur d'énergie et un dispositif de raccordement (normes EN 355, EN 354 et EN 353-2).
- Avertissement : Pour une utilisation horizontale, seuls des dispositifs de raccordement adaptés à cet effet et testés sur des modèles de bord correspondants (bords aiguisés, toitures en tôle trapézoïdale, poutre en acier, béton, etc.) sont à utiliser.
- Le matériel de fixation doit toujours être réglé le plus court possible afin de minimiser la hauteur de chute libre possible en cas d'une chute.
- L'espace minimal entre le bord du toit et le sol est calculé de la manière suivante :
 - Déformation et déplacement (max. 1 m) du dispositif d'ancrage sous charge
 - + Spécification du fabricant concernant l'équipement de protection individuelle utilisé, y compris la déflexion de la corde
 - + Hauteur
 - + 1 m de marge de sécurité
- Un plan précisant les procédures de sauvetage pour toute situation d'urgence possible doit être disponible.



4. Garantie

Les composants du système du dispositif d'ancrage « POINT-AP » sont faits en acier inoxydable, en aluminium et en molleton. Dans des circonstances d'utilisation et des conditions climatiques normales, tous les composants sont garantis pour une période de 2 ans contre les défauts de fabrication. Néanmoins, si le point d'ancrage est utilisé dans des milieux particulièrement corrosifs, cette période peut être raccourcie. Dans le cas d'une chute (la chute de l'utilisateur), le droit de garantie prend fin.

Avertissement :

Veuillez noter que dans le cas où vous ne respectez pas les consignes d'utilisation et/ou dans le cas d'une documentation incomplète, toute demande d'indemnisation sera exclue. Pour le montage du système et des composants, qui ont été livrés et installés par des entreprises de montage sous leur responsabilité, la société CONTEC AG décline toute responsabilité et ne donne aucune garantie.

5. Contrôle

5.1. Vérifiez après l'installation

Après l'installation, les points suivants doivent être respectés :

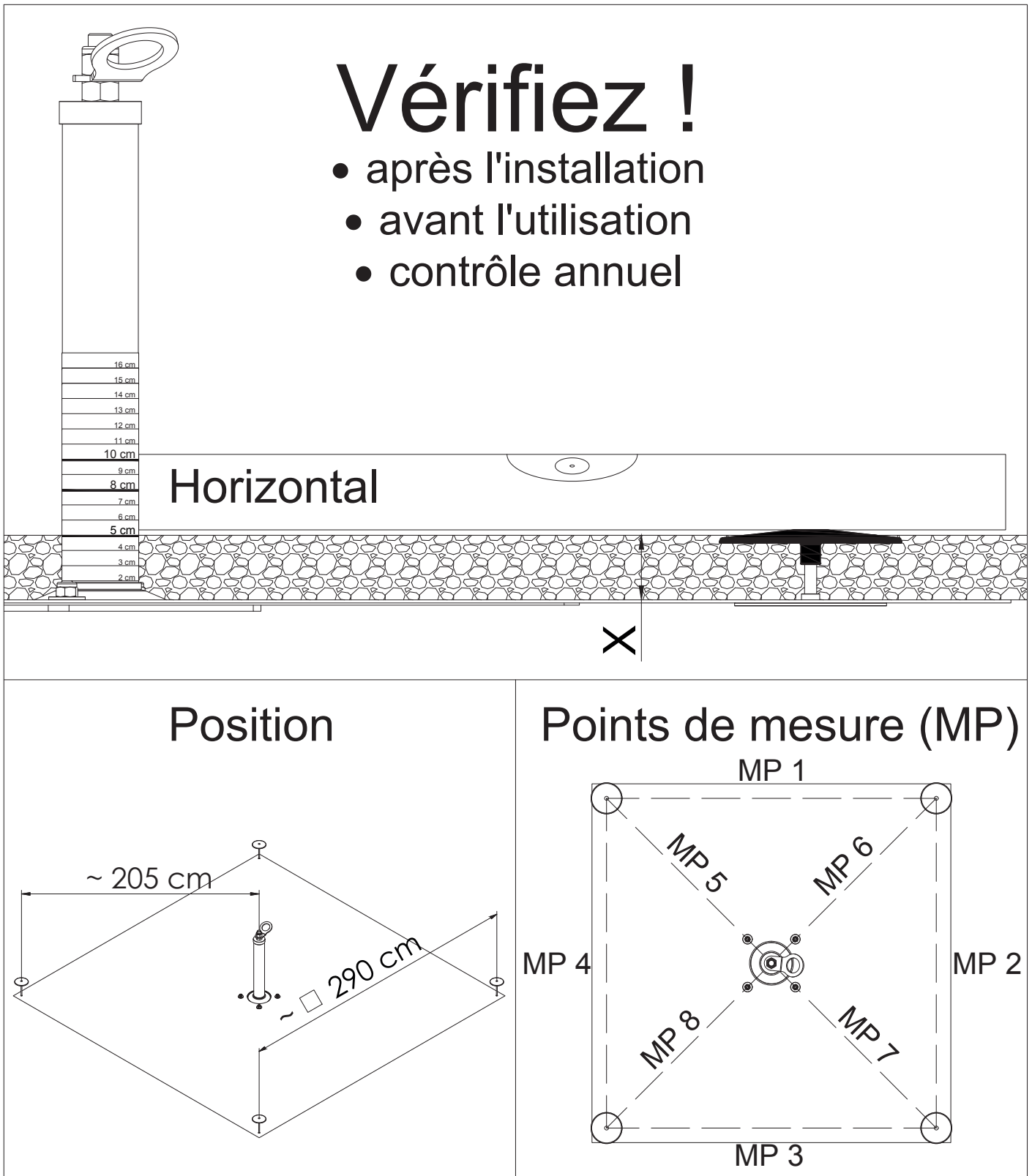
- Le molleton n'est pas visible
- Le kit de contrôle réglé et des autocollants pour la hauteur attachés
- Vérification de la hauteur de la couche de fond (gravier, substrat,...), utilisation du kit de contrôle (voir point 5.3)
- Rapport d'installation rempli (voir page 19/point 9)
- N'oubliez pas la documentation photographique (pendant le montage)

5.2. Vérifiez avant l'utilisation

- Vérification de la hauteur de la couche de fond (gravier, substrat,...), utilisation du kit de contrôle (voir page 7/point 5.3)
- Inspection des composants au regard des défauts évidents

5.3. Contrôle annuel

L'intégralité de l'équipement de sécurité doit être soumis à inspection par un expert au moins une fois par an. La sécurité de l'utilisateur dépend de l'efficacité et de la longévité de l'équipement. L'inspection effectuée par un expert doit être documentée sur la fiche de contrôle attachée (voir page 21/point 11).



6. Application/Homologation

6.1. Application

Conformément à la norme EN 795:2012 Type E, le dispositif CONTEC « POINT-AP » a été conçu comme un point d'ancrage pour la sécurité de 2 personnes (y compris 1 personne en premiers soins), et conformément à la norme EN 363:2008, il est adapté aux systèmes de protection antichute suivants :

- Systèmes de retenue
- Systèmes de suspension

Avertissement : Il n'est pas adapté au positionnement de l'environnement de travail et à des travaux en suspension !

En tant que point de fixation pour des points d'extrémité et d'angle (uniquement avec kit d'amarrage) et élément de fixation d'une corde intermédiaire (non compris) dans le système horizontal de cordes de sécurité Liner/Comfort pour la sécurité de 2 personnes (y compris 1 personne en premiers soins) conformément à la norme EN 795:2012 Type C et E, et en vertu de la norme EN 363:2008, il est adapté aux systèmes de protection antichute suivants :

- Systèmes de retenue
- Systèmes de suspension

AVERTISSEMENT : Dans le système de cordes, un kit d'amarrage supplémentaire doit être installé dans la direction opposée de la traction, aux points d'extrémité et d'angle (voir page 12/point 7.6).

6.2. Application

Le dispositif CONTEC « POINT-AP » a été testé et certifié comme un point d'ancrage conformément à la norme EN 795:2012 Type E ainsi qu'un point de fixation dans le système horizontal de cordes de sécurité Liner/Comf conformément à la norme 795:2012 Type C & E.

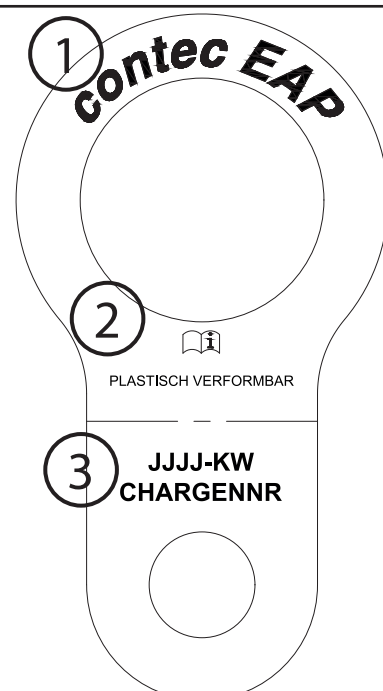
L'essai a été effectué d'une manière statique et dynamique sur la surface de montage originale.

6.3. Point d'acceptation du dispositif d'ancrage

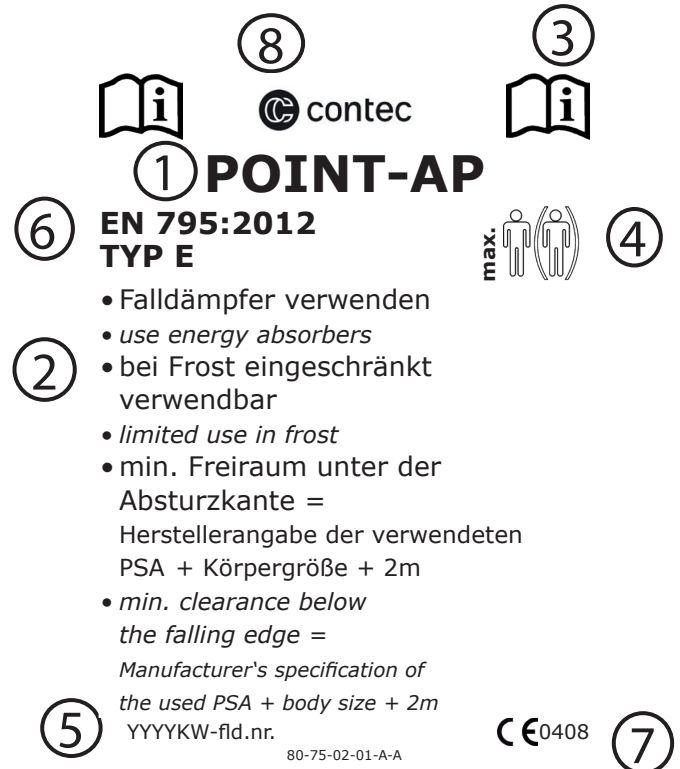
TÜV Austria Services GmbH
Deutschstrasse 10
A-1230 Wien / Austria, CE 0408


6.4. Signes et marques

1. Fabricant
2. Lisez la description du produit
3. Date de production/Numéro de lot



1. Nom du produit
2. Information
3. Lisez la description du produit
4. Nombre maximal des personnes
5. Date de production/Numéro de lot
6. Norme
7. Identification de l'organisme notifié
8. Fabricant



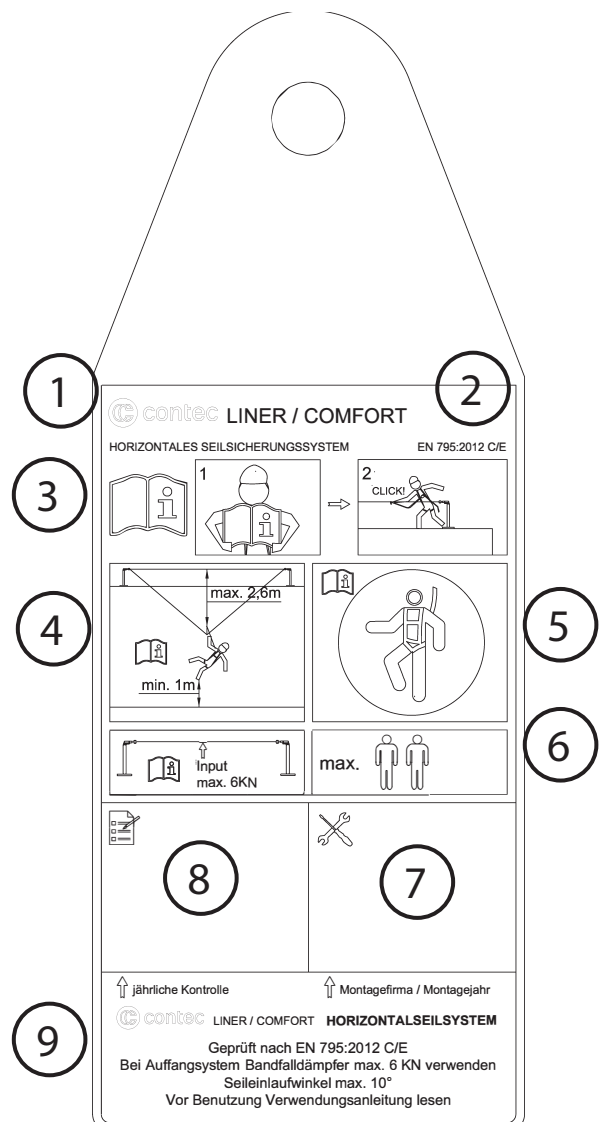
8  3
1 **POINT-AP**
6 **EN 795:2012**
TYP E 4


- Falldämpfer verwenden
- *use energy absorbers*
- bei Frost eingeschränkt verwendbar
- *limited use in frost*
- min. Freiraum unter der Absturzkante = Herstellerangabe der verwendeten PSA + Körpergröße + 2m
- *min. clearance below the falling edge = Manufacturer's specification of the used PSA + body size + 2m*


5 7
5 YYYYYKW-fl.d.nr. 7 **CE**0408
80-75-02-01-A-A

Remarque uniquement concernant les systèmes de cordes :

1. Fabricant & nom du produit
2. Norme
3. Lisez la description du produit
4. Déflexion maximale de la corde
5. Utilisation des EPI & des absorbeurs de choc
6. Nombre maximal des personnes
7. Entreprise de montage et date de l'installation
8. Date du prochain contrôle prévu
9. Information



1  **LINER / COMFORT** 2
HORIZONTALES SEILSICHERUNGSSYSTEM EN 795:2012 C/E
3 1 2 **CLICK!**
4 5
4 5
4 6
8 7
9

↑ jährliche Kontrolle ↑ Montagefirma / Montagejahr
 **LINER / COMFORT HORIZONTALSEILSYSTEM**
 Geprüft nach EN 795:2012 C/E
 Bei Auffangsystem Bandfalldämpfer max. 6 kN verwenden
 Seileinlaufwinkel max. 10°
 Vor Benutzung Verwendungsanleitung lesen

7. Informations générales pour le montage

7.1. Lestage/hauteur de couche de fond nécessaire

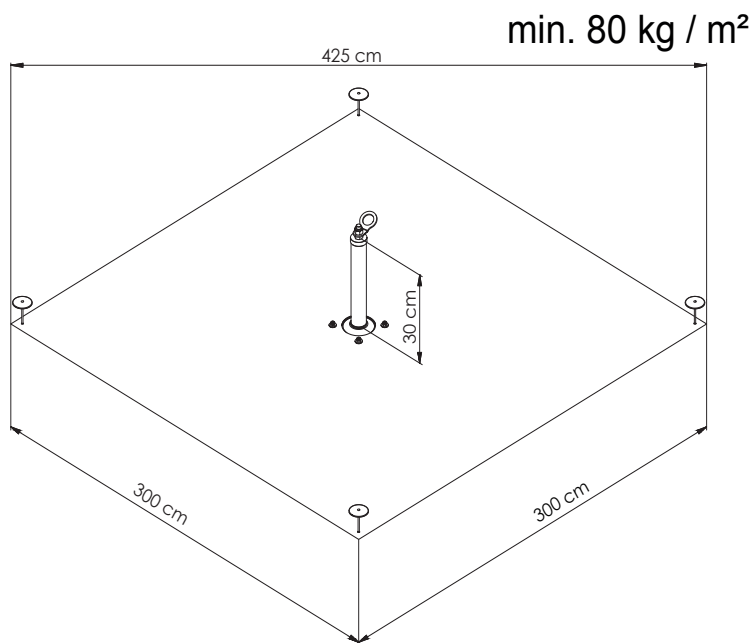
- Taille du molleton : 3 x 3 m (9 m²)
- Poids : ≥ 80 kg/m² (total ≥ 720 kg)
- Pondération par :

| Matériau | Épaisseur du matériau à 9 m ² |
|-----------------------------------|--|
| Gravier γ 1600 kg/m ³ | ≥ 5 cm |
| Substrat γ 1000 kg/m ³ | ≥ 8 cm |
| Substrat γ 800 kg/m ³ | ≥ 10 cm |

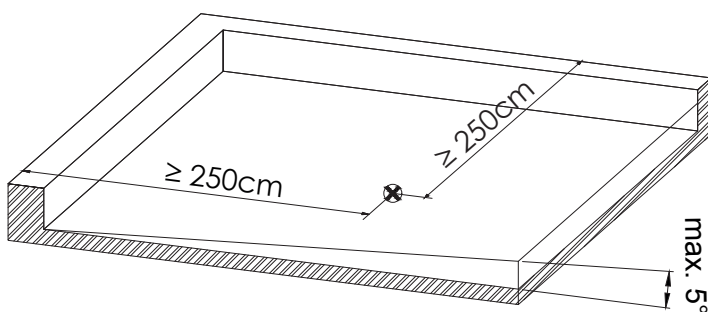
- Répartissez le rembourrage d'une manière égale sur le molleton !
- Le rembourrage doit être présent sur la surface totale de la toiture !

Attention : non compris !

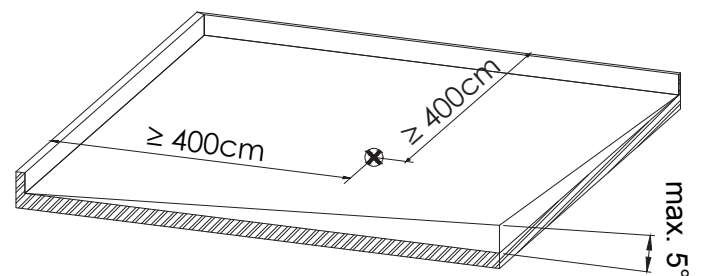
7.2. Dimensions



7.3. Distances du bord du toit



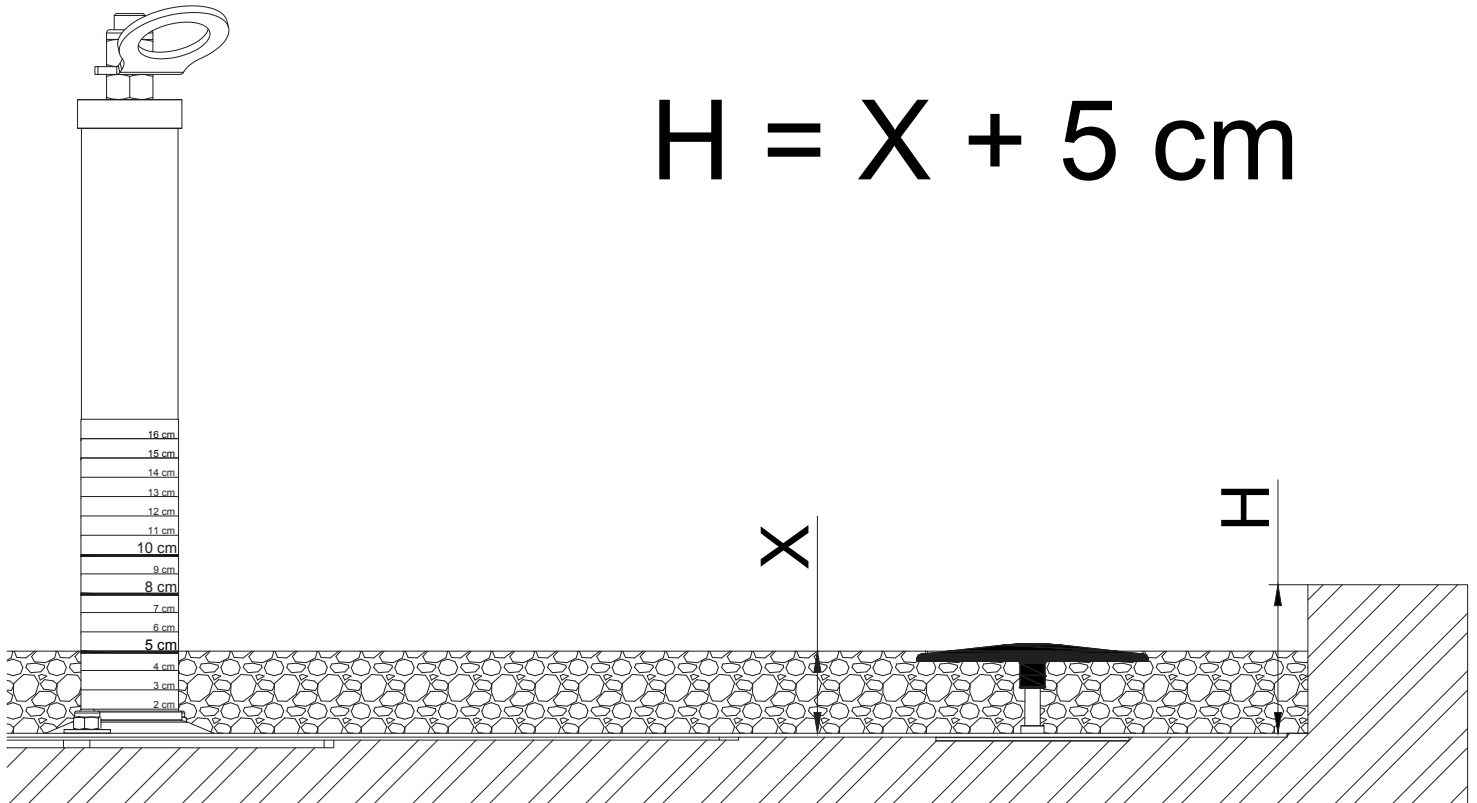
Combles



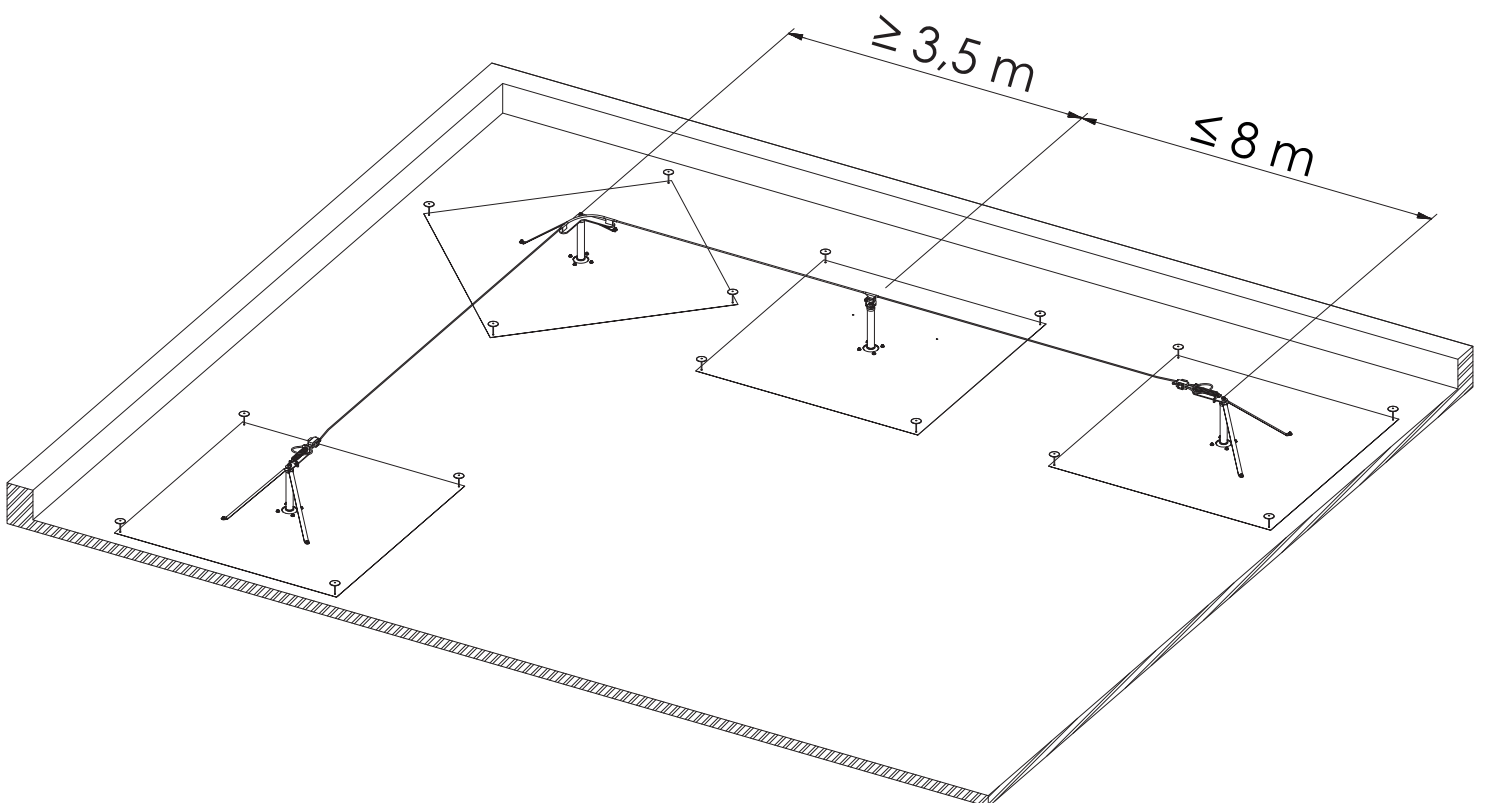
Profil d'arrêt du gravier

- Avertissement : Des combles ou un profil d'arrêt du gravier doivent être présents !
- le dispositif peut être utilisé sur des membranes d'étanchéité en bitume et en plastique !
- Une sous-construction porteuse statique doit être disponible (au moins 80 kg/m²) !

7.4. Hauteur minimale des combles et du profil d'arrêt du gravier

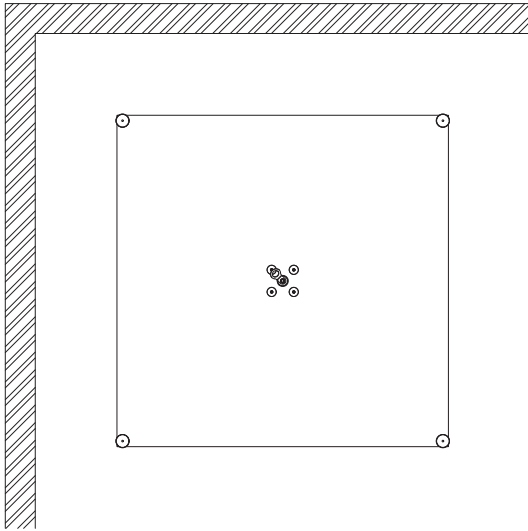


7.5. Exemples d'application : Système de câbles + EAP

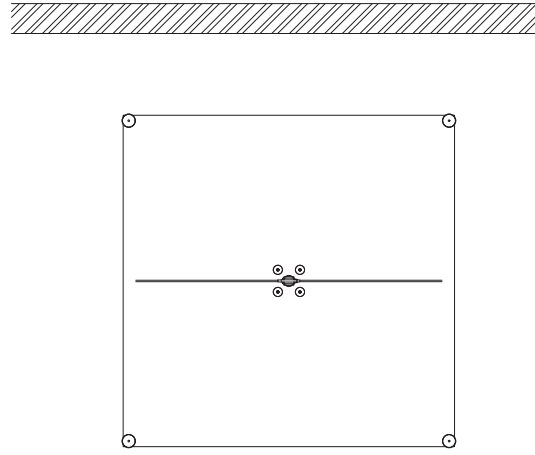


7.6. Alignement du molleton

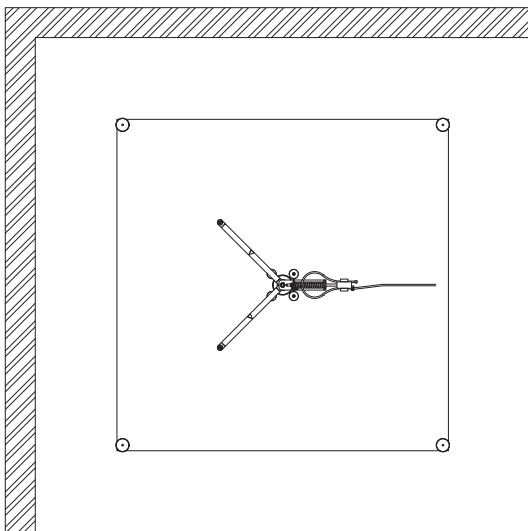
Exemple EAP



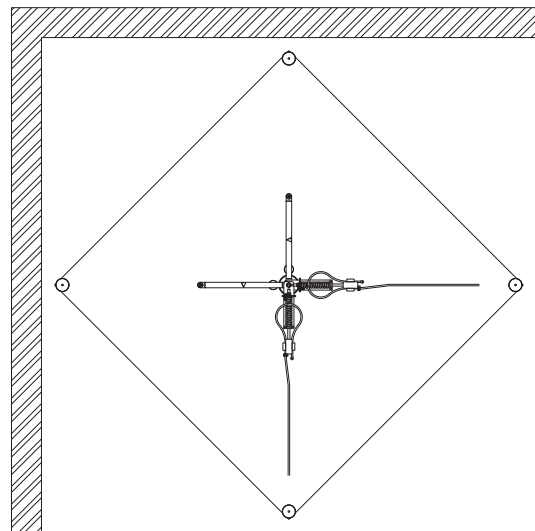
Exemple GZH



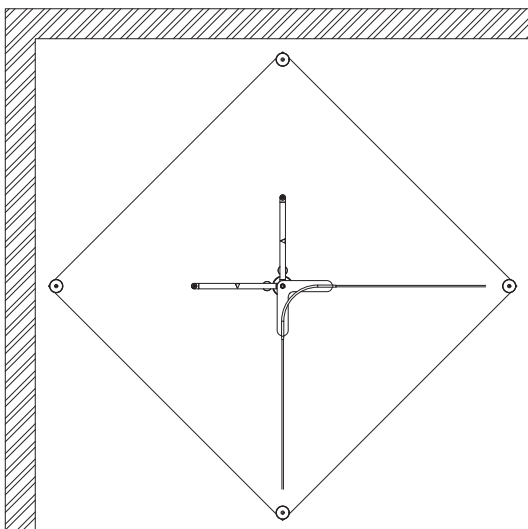
Exemple GES-4



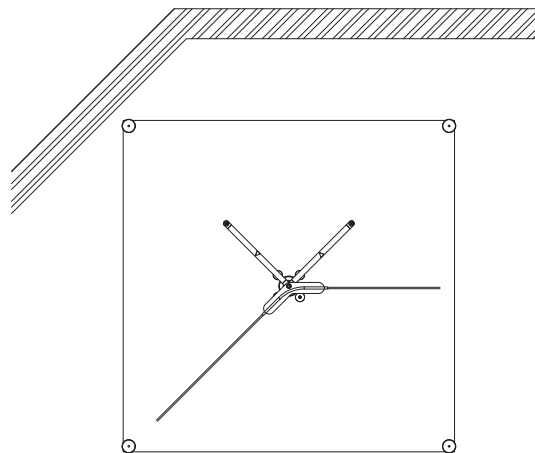
Exemple GES-4 (2x)



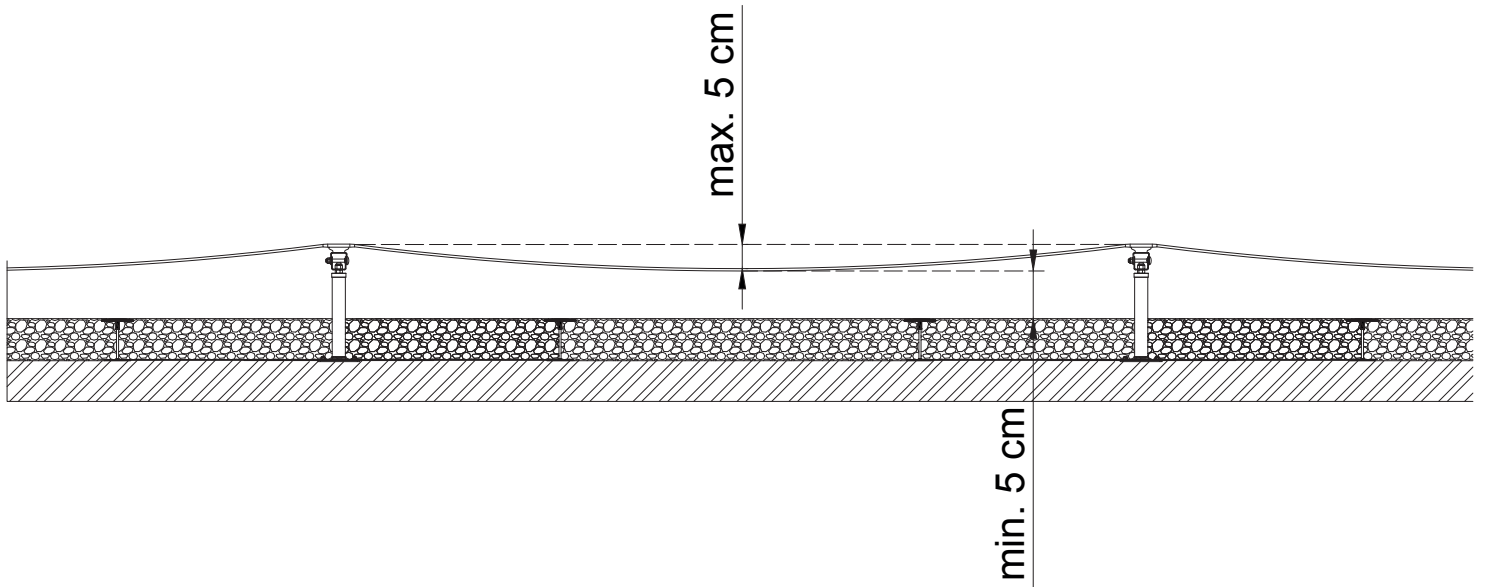
Exemple GEH-90



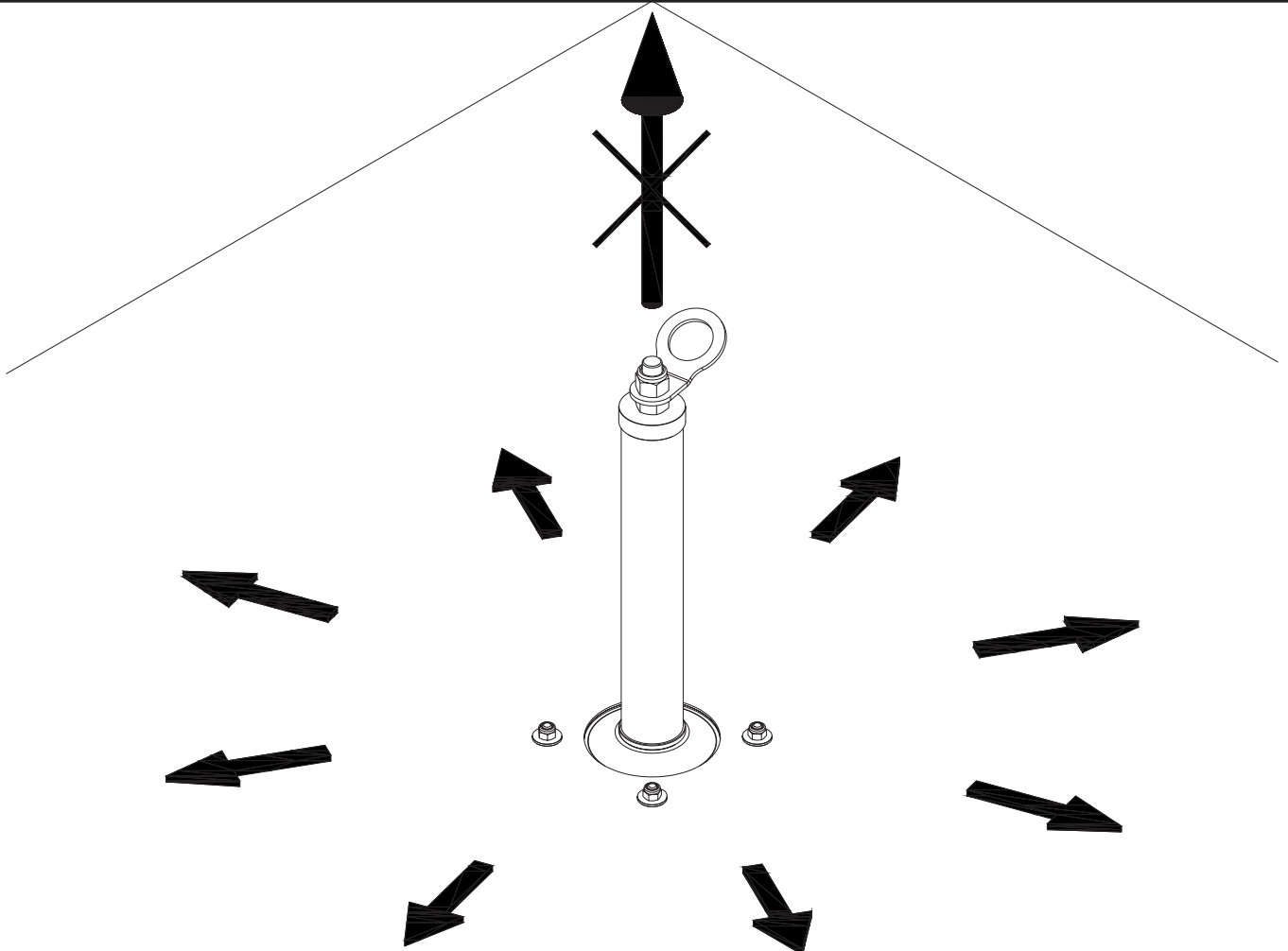
Exemple GEH-45



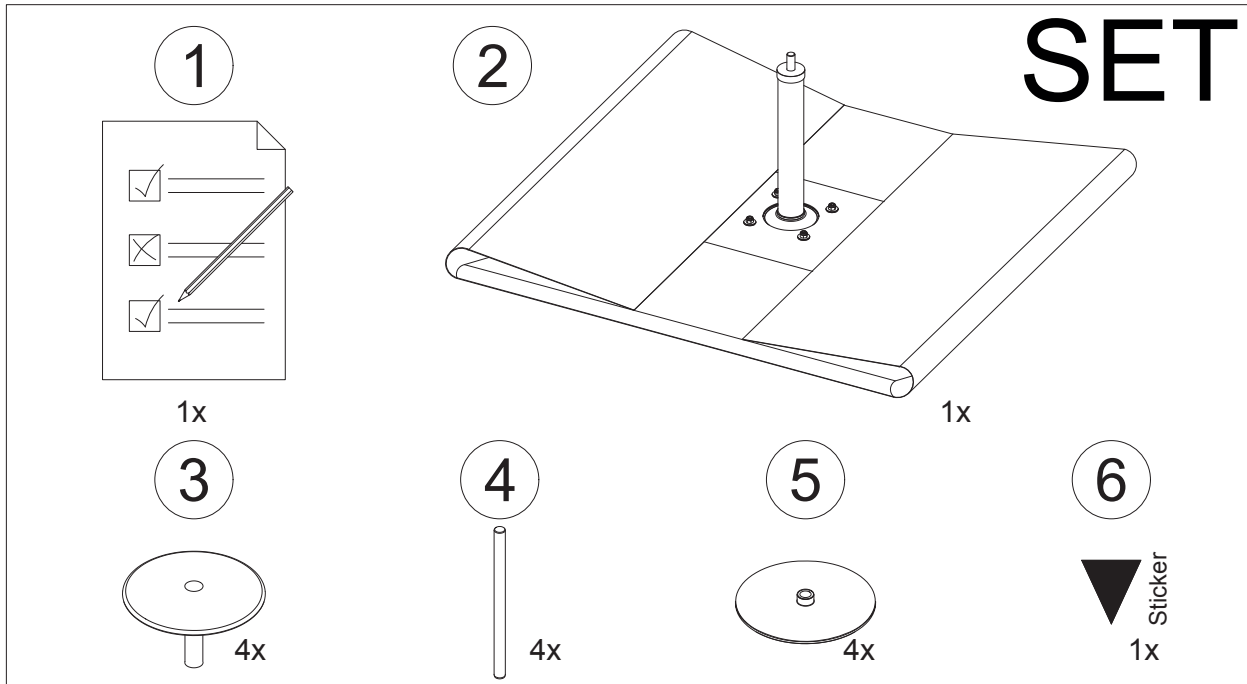
7.7. Tension de la corde / Fléchissement de la corde



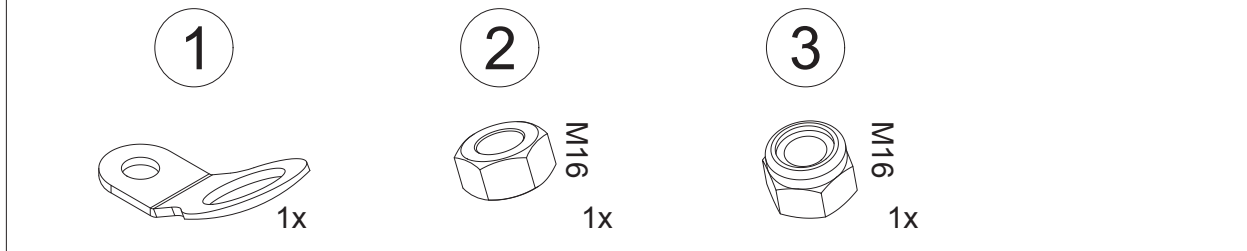
7.8. Direction de chargement



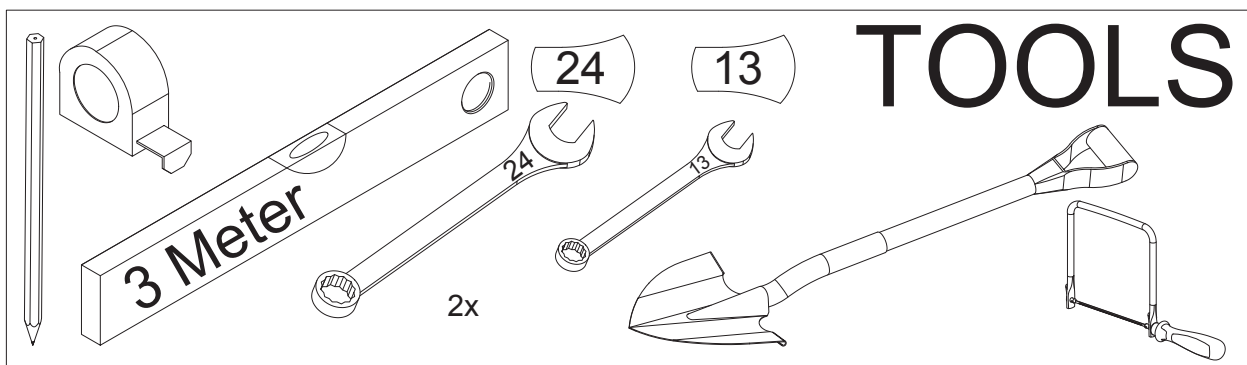
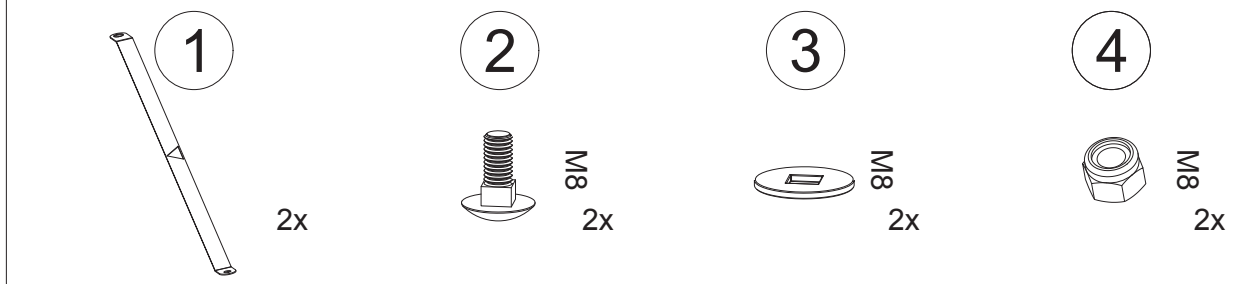
7.9.Kit & Outillage



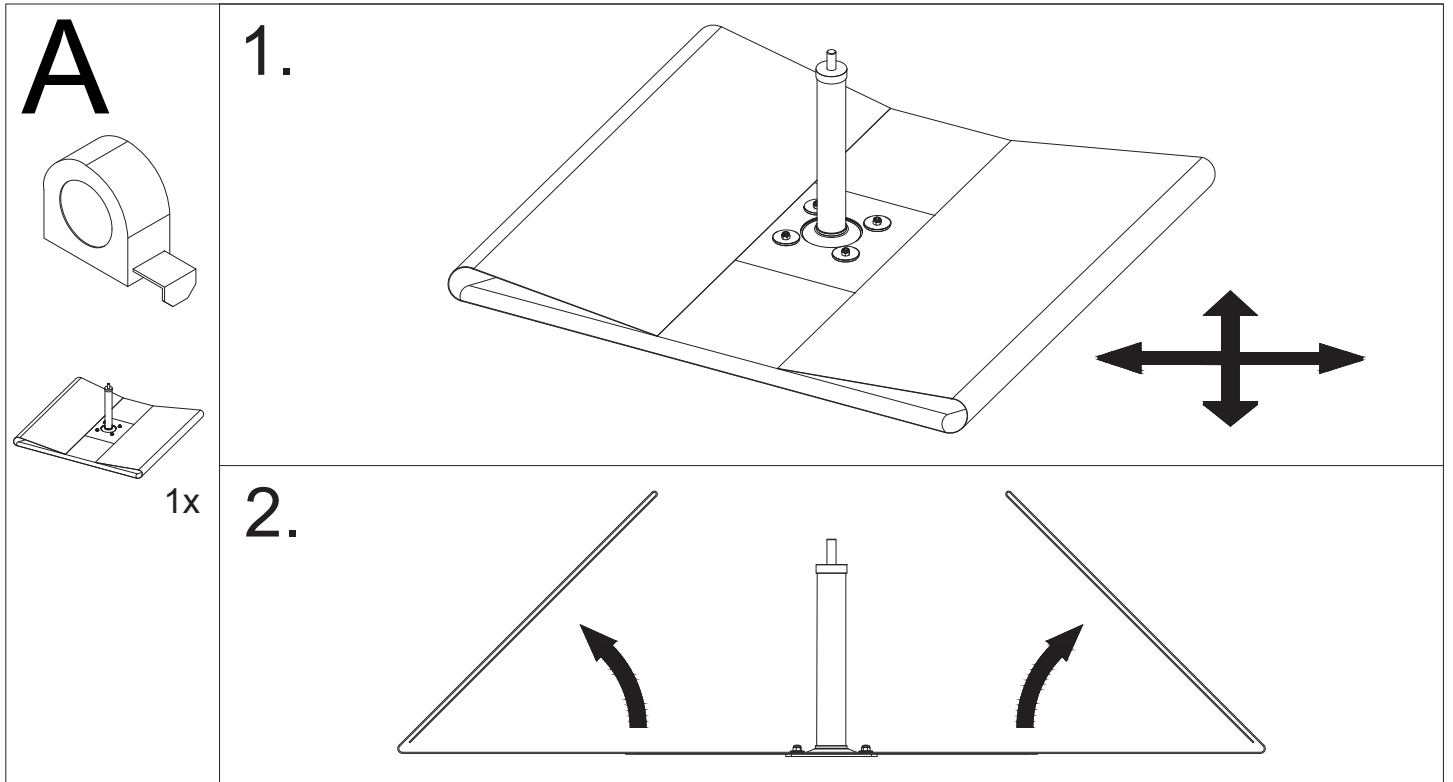
En option : Kit d'œillets pour EAP



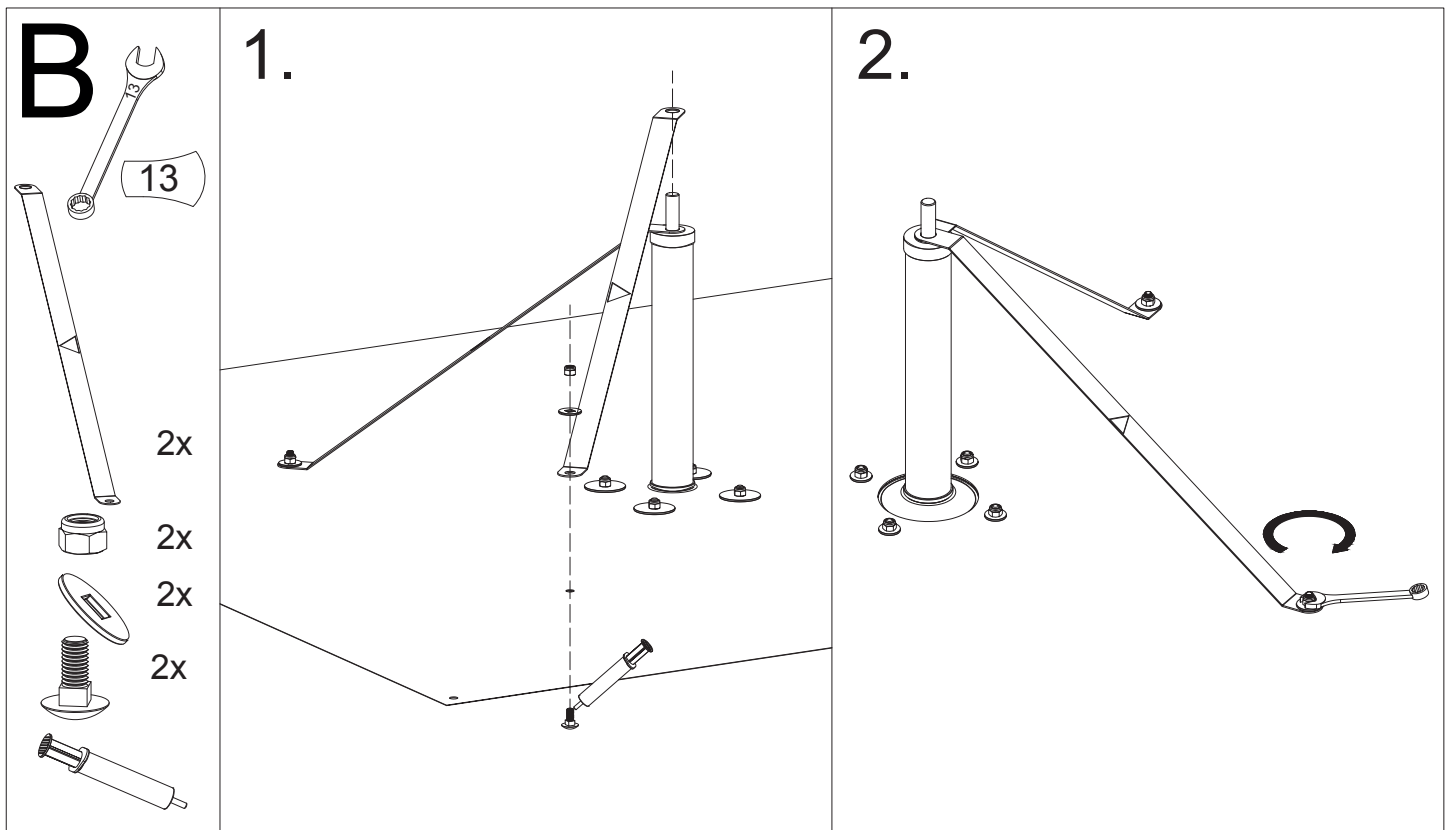
En option : Kit d'amarrage pour les points d'extrémité et d'angle dans le système de cordes

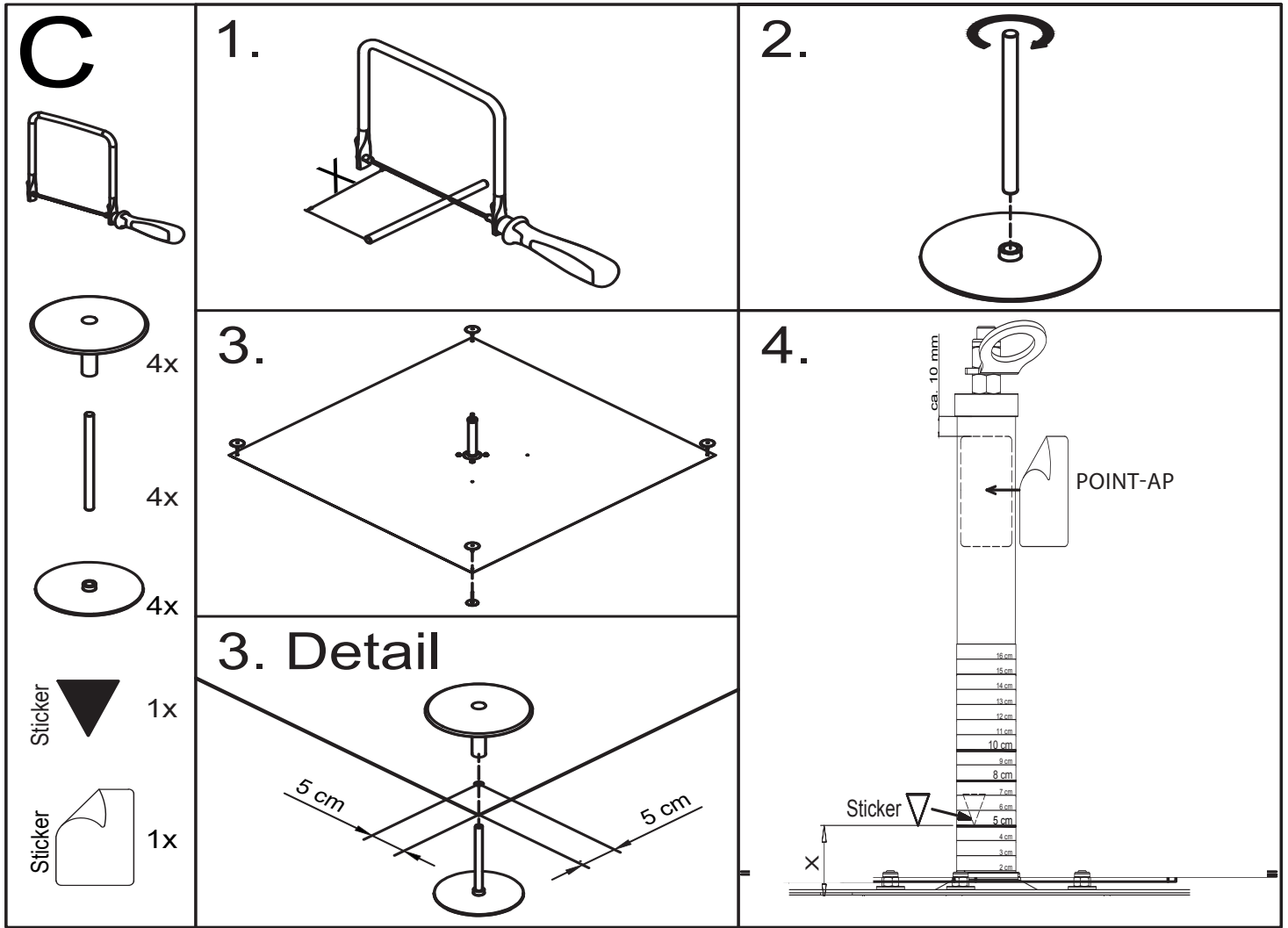


8. Consignes d'installation



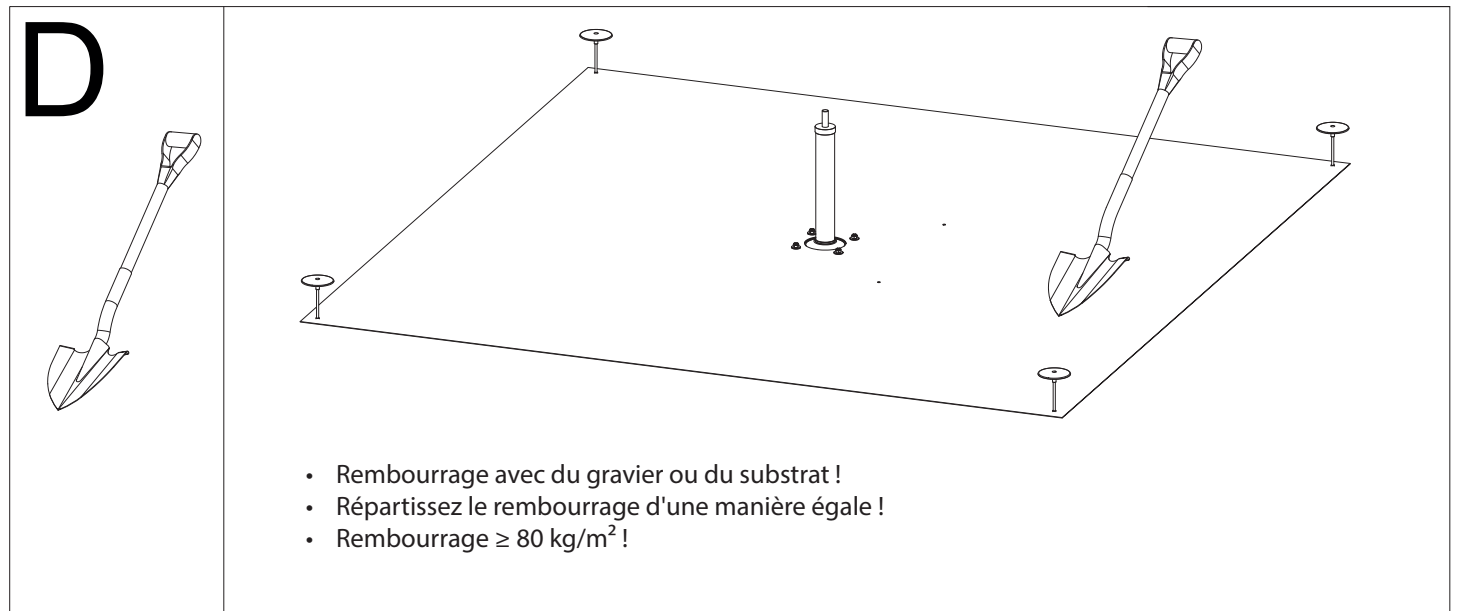
Notez le point B uniquement dans le système de cordes, aux points d'extrémité et d'angle !

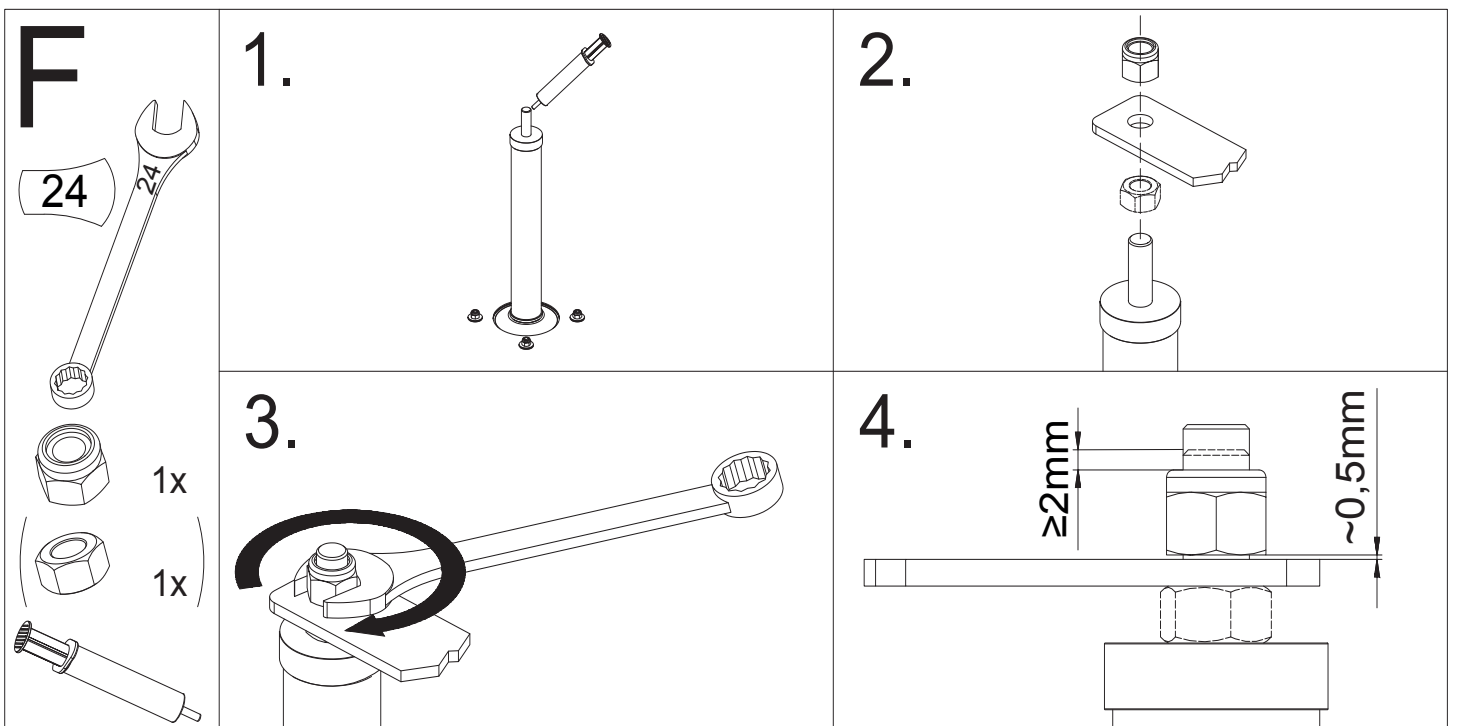
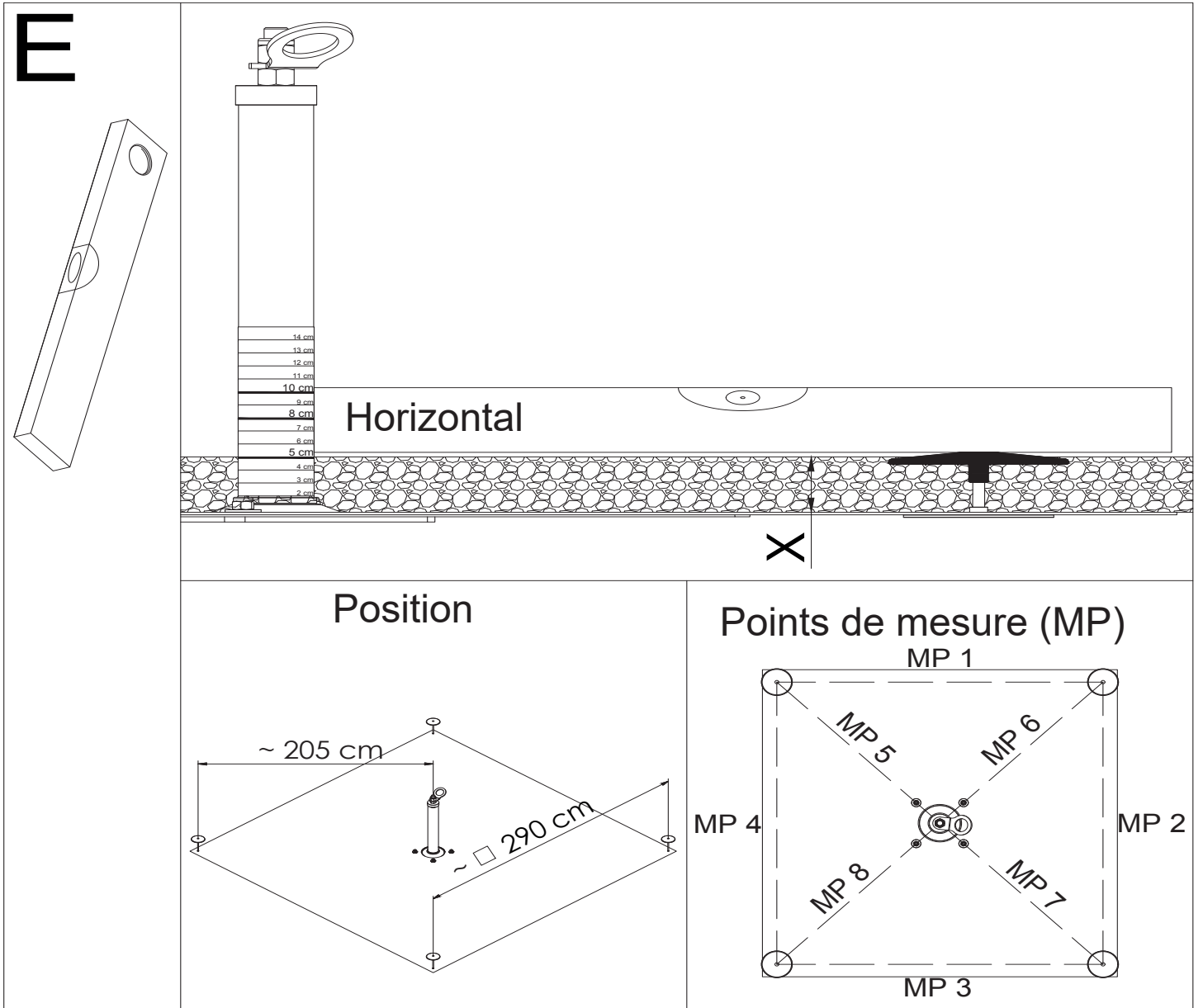




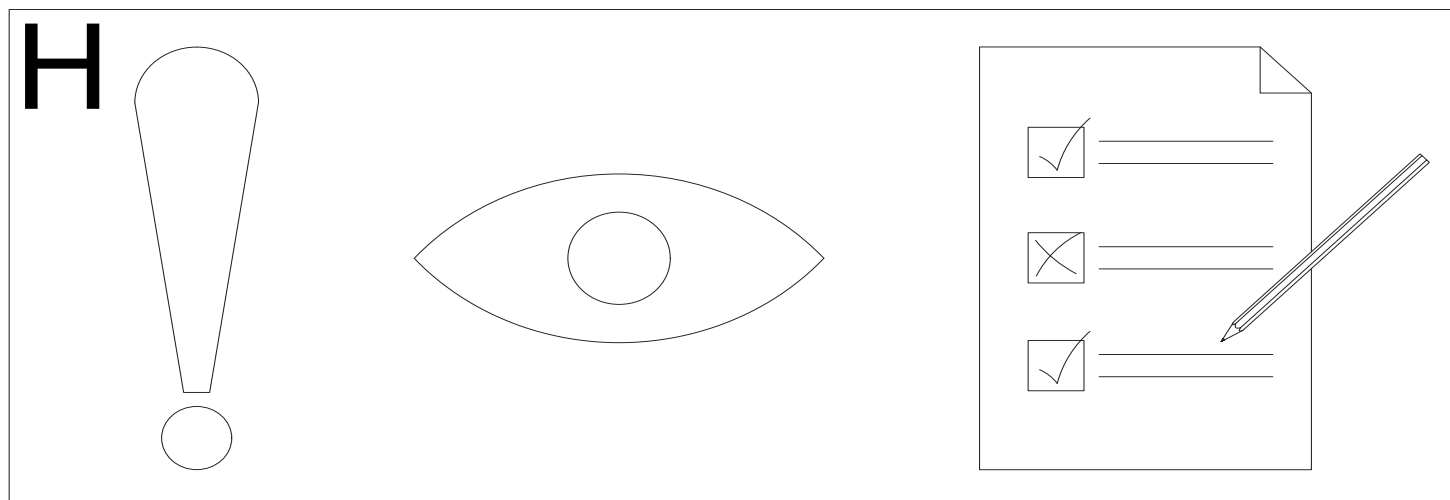
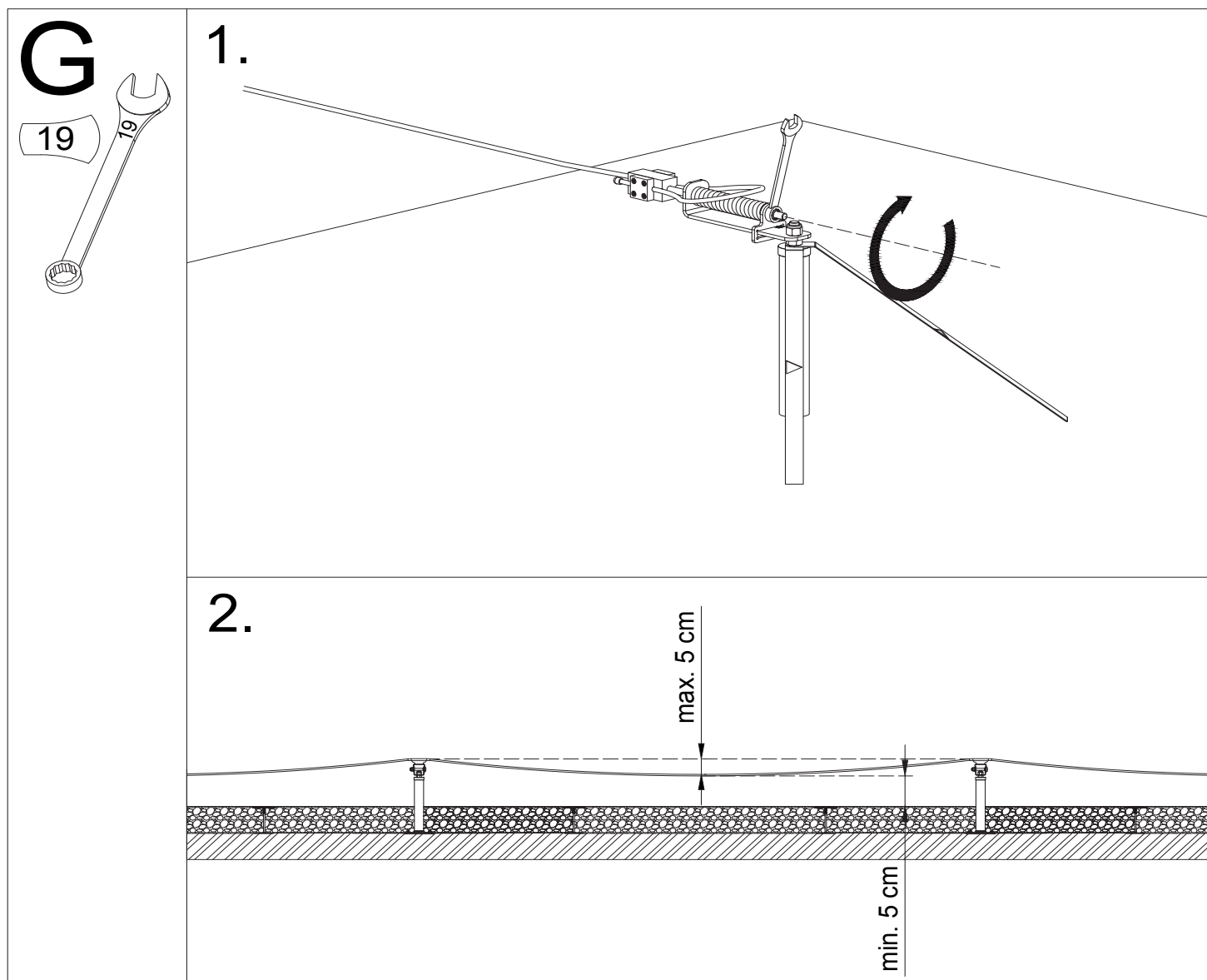
La valeur X (hauteur du gravier, substrat,...) figurent dans le tableau !

| Matériau | Épaisseur du matériau à 9 m ² |
|--|--|
| Gravier γ 1600 kg/m ³ | ≥ 5 cm |
| Substrat γ 1000 kg/m ³ | ≥ 8 cm |
| Substrat γ 800 kg/m ³ | ≥ 10 cm |





Notez le point G uniquement dans le système de cordes !



Après l'installation, les points suivants doivent être respectés :

- Le molleton n'est pas visible
- Le kit de contrôle réglé et des autocollants pour la hauteur attachés
- Vérification de la hauteur de la couche de fond (gravier, substrat,...), utilisation du kit de contrôle (voir page 17/point 8.E)
- Rapport d'installation rempli (voir page 19/point 9)
- N'oubliez pas la documentation photographique (pendant le montage)

9. Protocole de montage

BV/Objet : _____ Emplacement du dispositif : _____
N° et rue

Produit : _____
Code postal/Ville

Client : _____ Contractant : _____ Entreprise d'installation : _____

Nom de l'entreprise/Nom, prénom _____ Nom de l'entreprise/Nom, prénom _____ Nom de l'entreprise/Nom, prénom _____

N° et rue _____ N° et rue _____ N° et rue _____

Code postal/Ville _____ Code postal/Ville _____ Code postal/Ville _____

Tél. (bureau, portable) _____ Tél. (bureau, portable) _____ Tél. (bureau, portable) _____

Protocole d'installation

| Date | Lieu | Surface de montage | Matériel de fixation (Chevilles, vis, etc.) | | Couple de serrage |
|------|------|--------------------|--|--|-------------------|
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |

L'entreprise d'installation soussignée garantit le traitement approprié des chevilles, conformément aux recommandations du fabricant. (Nettoyage adéquat des alésages, conformité avec le temps de durcissement et la température de traitement, distance aux extrémités des chevilles, inspection de la surface de montage, etc.)

Documentation photographique

| Date | Lieu | Photos/Nom du fichier |
|------|------|-----------------------|
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |

- Le client accepte la réalisation du contractant.
- Les consignes de montage et d'utilisation, les protocoles de montage et la documentation photographique sont transmis au client (principale construction) et doivent être mis à la disposition de l'utilisateur. Lors de l'accès au système de sécurité, les positions des dispositifs d'ancrage doivent être documentées dans les plans (p. ex. schéma de la vue du toit) par le propriétaire du bâtiment.
- L'expert a confirmé à l'installateur à qui l'installation du système de sécurité a été confiée que les travaux d'installation ont été réalisés d'une manière adéquate, en vertu des normes en vigueur et conformément aux consignes de montage et d'utilisation du fabricant. La fiabilité de la technologie de sécurité est confirmée par l'entreprise d'installation.

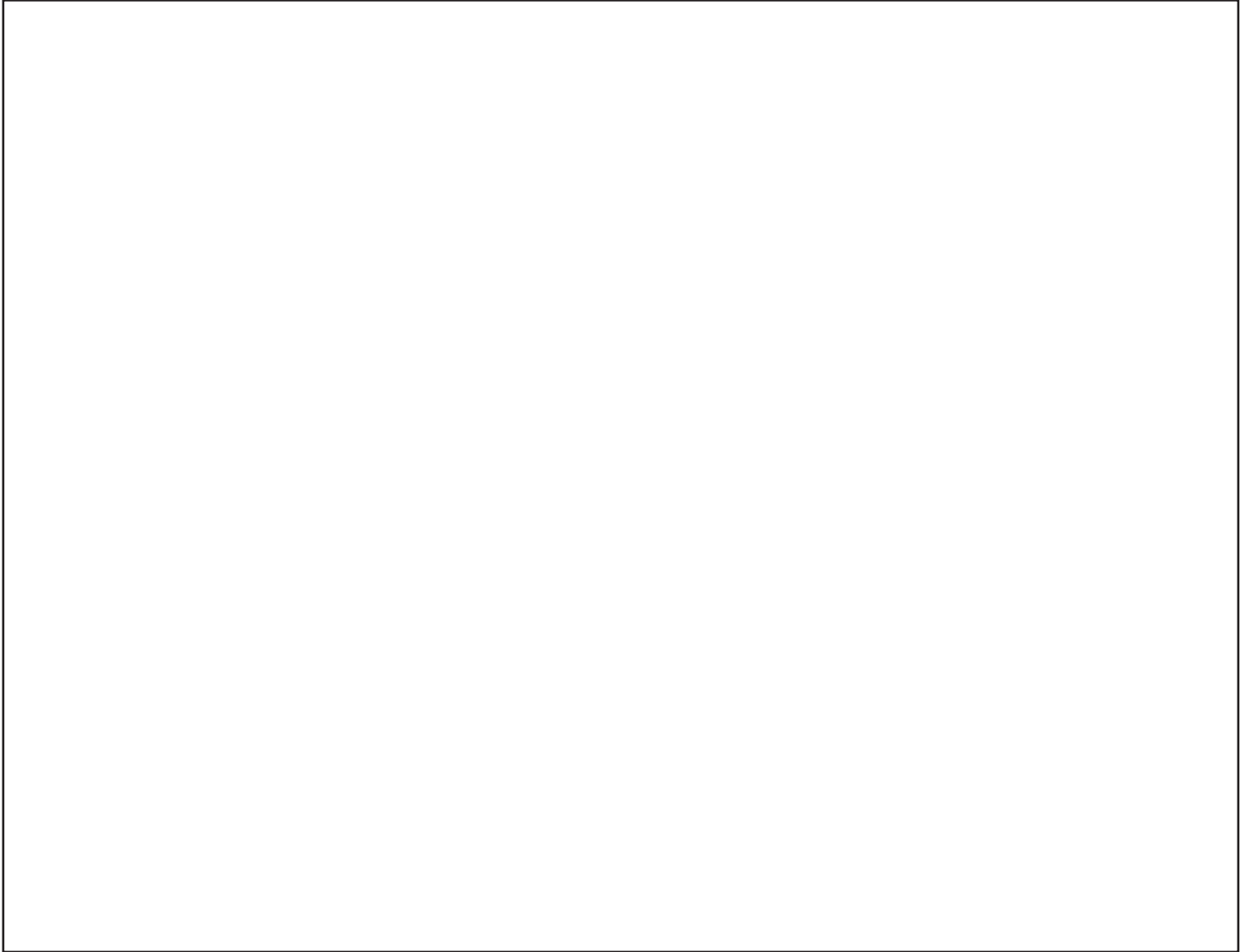
Remarques : _____

Lieu et date _____ Signature du client _____ Signature du contractant/de l'installateur _____

10.Remarques relatives au système de sécurité existant en toiture

Pendant l'accès au toit (accès au système), cette notice du propriétaire doit être affichée de façon claire et visible.
Le dispositif doit être utilisé dans le respect le plus strict des consignes de montage et d'utilisation.
Le dépositaire des consignes de montage et d'utilisation, des rapports d'essais, etc., est :

Diagramme général présentant la position des dispositifs d'ancrage :



- Fabricant et nom du système : CONTEC « POINT-AP »
- Date du dernier essai : _____
- Nombre maximal des personnes sécurisées : 2 personnes (y compris 1 personnes en premiers soins)
- Exigence d'absorbeurs de chute : oui

L'espace minimal entre le bord du toit et le sol est calculé de la manière suivante :

Déformation et déplacement (max. 1 m) du dispositif d'ancrage sous charge
+ Spécification du fabricant concernant l'équipement de protection individuelle utilisé, y compris la déflexion de la corde
+ Hauteur
+ 1 m de marge de sécurité

11.Fiche de contrôle

| Opérations réalisées | Défauts identifiés | | Date | Entreprise / nom / Expert | Description du défaut Opérations | Date du prochain contrôle prévu |
|--|--------------------|-----|------|---------------------------|----------------------------------|---------------------------------|
| | Oui | Non | | | | |
| Contrôle du système <ul style="list-style-type: none"> • Aucune déformation reconnaissable sur les parties individuelles • tous les vis et raccords sont serrés • Les guide-câbles ne sont pas endommagés Inspection visuelle des points de fixation et des accessoires (éléments de fixation, etc.) par un expert autorisé. | | | | | | |

*** En cas de chute ou de doute, l'utilisation du dispositif d'ancrage doit être immédiatement arrêtée et le dispositif doit être envoyé au fabricant ou à un atelier spécialisé sur l'inspection et la réparation. Ceci est valable également pour les sangles endommagés. Le document doit être complété par le responsable et il est à stocker à un endroit sûr avec les consignes d'utilisation (p. ex. la gestion des biens)

Lors de l'accès au système de sécurité en toiture, les positions des dispositifs d'ancrage doivent être documentées dans les plans (p. ex. schéma de la vue du toit) !

12.Remarques

12.Remarques

